

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

| | |
|--|---------------|
| Publié le : | 03-06-2025 |
| Filière : | Filière soins |
| Catégorie : | A |
| Type(s) de concours : | Sur titres |
| Voie(s) d'accès : | Interne |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | 2 |
| Date du concours : | 04-09-2025 |

Informations sur l'établissement

| | |
|------------|---|
| Nom : | secretariat.drh@epsm-sarthe.fr |
| Ville : | 72700 Allonnes |
| Site Web : | https://epsm-sarthe.fr/ |

Pour candidater

Date limite de
candidature : 01-08-2025

Conditions de candidature :

Peuvent être candidats :

– les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités ;

– les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Pièces à fournir :

Les candidats doivent joindre un dossier, en 5 exemplaires, comprenant les pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre, éventuellement accompagné d'attestations d'emploi, mentionnant notamment les actions de formation suivies et les travaux effectués, le cas échéant ;

3° Un état signalétique des services publics (document à demander auprès du service Carrière) accompagné de la fiche du poste occupé) ;

4° Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

5° Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat de 5 pages maximum, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondantes ;

6° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) sera faite par le service Concours.

Mail pour l'envoi
des candidatures : c.gaillot@epsm-sarthe.fr

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures : Les dossiers de candidature doivent être adressés par écrit (le cachet de la Poste faisant foi), par lettre recommandée ou déposés contre récépissé au plus tard le 01/08/2025- 17h00, délai de rigueur à :

Madame la Directrice des Ressources Humaines – E.P.S.M de la Sarthe,
20 avenue du 19 mars 1962, B.P. 50004, 72703 Allonnes Cedex

Tout dossier incomplet parvenu ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.